



# 2014 pour l'Égalité femmes-hommes !

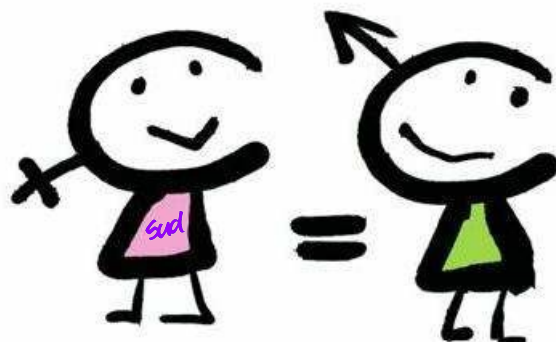
*Le 8 mars est plus qu'un symbole. Cette date célèbre l'histoire des luttes des femmes pour l'égalité. Nous voulons en faire une journée de lutte, lui redonner une dynamique revendicative contre la banalisation et la récupération commerciale... Les luttes des femmes ont permis d'avancer vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais au travail comme dans la société, les inégalités entre les femmes et les hommes restent une constante dans le monde entier. Plus ou moins violente, la domination masculine ou système patriarcal s'impose à nos sociétés. En cette période de crise et de politiques d'austérité, la lutte pour l'égalité et la défense des droits des femmes auxquels s'opposent l'extrême droite et les extrémismes religieux, est d'une actualité brûlante.*

**N**e nous laissons pas abuser, le 8 mars est une journée de lutte, pas de fête commerciale, avec de la publicité proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail... Sans doute pour mieux nous faire oublier le reste de l'année l'ampleur des inégalités qui restent à combattre. Le 8 mars n'est pas non plus la journée de « LA » femme mais des femmes, toutes différentes, engagées dans une lutte quotidienne, au travail comme dans leur vie personnelle.

Au travail, les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, des carrières heurtées et des responsabilités moindres...

A la maison, les femmes assument majoritairement la charge des tâches domestiques et familiales, et peuvent être victimes de multiples formes de violence, chez elles, au travail et dans la rue.

Les femmes font tous les jours **la double journée de travail**, à l'hôpital et à la maison pour le travail domestique.



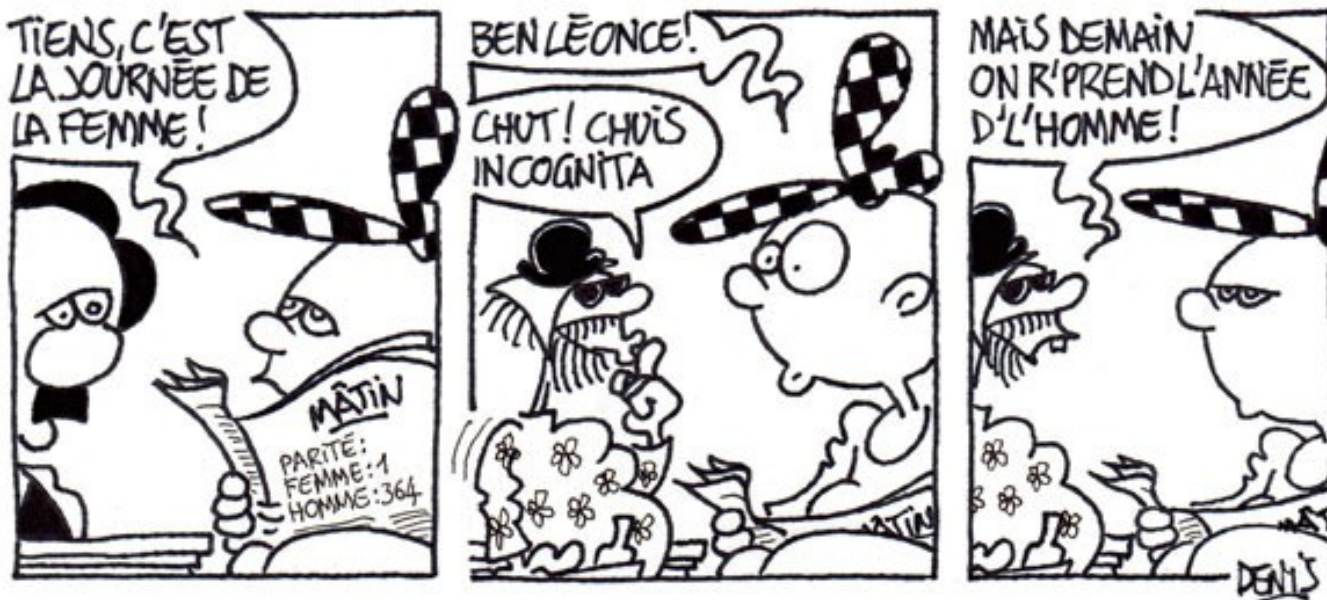
Pour mesurer l'ampleur des inégalités, les chiffres sont éloquentes. Les femmes ont en moyenne un **salaire** inférieur d'environ 27 % comparativement à celui des hommes. 80 % des **emplois précaires** sont occupés par des femmes. 70 % **des travailleurs pauvres** sont des travailleuses. Sur 10 personnes travaillant à **temps partiel**, subi le plus souvent, 8 sont des femmes. Les femmes valident moins souvent des carrières complètes (47,7 %) que les hommes (83,1 %). 50 % des femmes ont **une retraite** inférieure à 500 euros versus 20 % pour les hommes. Les femmes représentent 62 % des bénéficiaires du minimum retraite. Il existe en France environ 2 millions de **familles monoparentales**, représentées à 86 % par des femmes. La moitié de ses familles sont en situation de pauvreté.

Dans seulement 12 des métiers que comptent les 87 **familles professionnelles**, 49,8 % des emplois des femmes y sont concentrés, notamment dans les métiers dits « féminins », les nôtres par exemple, dont les salaires sont dévalorisés.



# Inégalités dans la Fonction Publique Hospitalière !

Dans la **Fonction Publique Hospitalière**, 77 % des salarié-e-s sont des femmes et la différence de salaire entre femmes et hommes peut atteindre 21,5 % pour cause de carrières interrompues notamment par la maternité, l'insuffisance d'accueil de la petite enfance les obligeant à prolonger leur absence au travail, les congés parentaux, le temps partiel, les jours « enfants malades »... malgré tout à carrières égales subsistent 7,5 % de différence de salaire.



**F**aisons du 8 mars une journée de mobilisation et de revendication pour l'égalité des salaires dans la fonction publique.

**m**obilisation pour le droit des femmes à disposer de leur corps et de leur sexualité par le maintien et le déve-

loppement des centres IVG. Abrogation de la loi Hôpital Patients Santé Territoire qui est à l'origine de la fermeture de plus de 1000 maternités avec plus de 160 centres IVG.

Faire avancer les droits des femmes, c'est faire avancer les droits de toutes et tous !

**TOUTES ET TOUS**  
**LE SAMEDI 8 MARS À PARIS**  
**14H30**  
**DE BASTILLE À RICHELIEU**  
**DROUOT**

sud



SUD santé AP-HP - Hôpital Paul Brousse / 12-14 av P. Vaillant Couturier / 94 604 Villejuif cedex

tél. : 01 45 59 35 01 / fax : 01 45 59 38 02 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / site : www.sudsanteaphp.fr / facebook : SUD Santé AP-HP

twitter : Sudsante\_APHP / Membre de l'Union syndicale Solidaires